

Anticiper pour bien transmettre sa ferme

Public cible

Agricultrices et agriculteurs se questionnant sur le devenir de leur ferme ou envisageant la transmission de leur ferme, avec ou sans repreneur.se identifié.es.

Objectifs

Appréhender les dimensions humaines, sociales et les dimensions patrimoniale, juridique et administrative de la transmission agricole pour construire de façon sereine son projet de transmission.

Pré-requis

Pas de pré-requis spécifique

Contenu

4 jours plus 1 RDV individuel sur votre ferme.

4 intervenant.es et 1 dynamique de groupe avec :

- une psychologue spécialisée dans l'accompagnement au changement notamment la transmission d'activité, pour aborder les dimensions humaines et relationnelles
- un conseiller en protection sociale MSA pour répondre à toutes vos questions sur la retraite, ses nouveautés, leur impact sur votre situation.
- un notaire pour traiter des questions patrimoniales juridiques et administratives (les baux ruraux et autres faire-valoir, les règles de succession et donation, les modalités de vente, les délais administratifs et les impôts à prévoir...)
- une accompagnatrice transmission de l'Addearg, pour aborder les dimensions humaines et relationnelles (les freins et leviers, l'équité entre ses enfants, s'accorder avec les nouvelles générations, rencontrer puis établir une relation de confiance avec le repreneur.se...), pour traiter de la valeur de la ferme, et poser les bases de votre plan d'action, qui sera également présente à chaque séance de formation.

Ces journées permettront de réfléchir collectivement, avec l'appui d'intervenant.es spécialisé.es, aux enjeux de la transmission et de définir individuellement votre projet de transmission.

Les objectifs :

- Prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées (savoir « par quel bout » prendre les choses) sur les questions liées à la transmission
- Identifier des côtés cédant.e et repreneur.euse, les enjeux, valeurs et besoins quant à son projet de vie et au devenir de la ferme
- Comprendre les aspects juridiques de la transmission du patrimoine et les modalités de transmission de l'exploitation ainsi que l'importance de prendre en main et d'anticiper ces aspects juridiques et administratifs
- Comprendre les différentes manières d'estimer la valeur de sa ferme et de fixer le montant des fermages
- Savoir mobiliser les outils et structures existantes pour avancer dans son projet de transmission
- Savoir rencontrer et construire une relation de confiance avec le/la repreneur.se
- Être capable de construire et mettre en œuvre son projet de transmission-reprise.

En amont de la formation: il est fortement recommandé d' avoir eu un échange téléphonique avec l'accompagnatrice transmission de l'Addearg

+ : La formation se clôturera par une demi-journée complémentaire qui aura lieu sur votre ferme avec l'accompagnatrice transmission de l'Addearg pour faire le point sur les sujets abordés pendant ces 4 jours et sur votre situation individuelle. La date sera fixée ensemble en fonction de nos disponibilités.

Une attestation de fin de formation sera délivrée en fin de formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

08 déc 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 bis rue des Gardon
30350 Maruéjols-les-Gardon

Dominique Sinner (1/2 journée), Cabinet ACP
Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission
Addearg

19 déc 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 bis rue des Gardon
30350 Maruéjols-les-Gardon

Cyrille Deregnacourt, conseiller en protection sociale
à la MSA, Anne-Sophie Robast, accompagnatrice
transmission Addearg

16 janv 2024

6 bis rue des Gardon

Notaire en droit rural et Anne-Sophie Robast

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jours + 1

RDV individuel jour(s)

Date limite d'inscription 07/12/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Tarif formation : estimé aujourd'hui à
849 euros. Formation éligible VIVEA
(dans la limite des crédits de formation
VIVEA). Adhésion ADDEARG
complémentaire : 15 euros. Non
éligibles, nous contacter. Toute
participation fait l'objet d'une
confirmation écr

Plus de renseignements

Florette Rengard
addearg.formation@gmail.com
ADEAR Gard

6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon
Tel. 04 66 25 20 19

Formation portée par l'ARDEAR
Occitanie pour l'ADDEARG
N°OF : 91 30 02 803 30

Taux de satisfaction : 100% des
stagiaires satisfaits sur cette formation
en décembre 2022!%

Repas partagé à prévoir - Bulletin V3 du
27/07/2023

Modalités d'accès : Pour réussir votre
formation, notre organisme est en
capacité d'adapter ses prestations aux
éventuelles situations de handicap,
temporaires ou permanentes. Merci de
nous contacter afin d'étudier ensemble
les possibilités d'adaptation.

09:00 - 17:00 (7hrs)

30350 Maruéjols-les-Gardon

accompagnatrice transmission Addearg

23 janv 2024

6 bis rue des Gardon

Dominique Sinner (1/2 journée), Cabinet ACP

09:00 - 17:00 (7hrs)

30350 Maruéjols-les-Gardon

Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission Addearg

24 janv 2024 (3hrs)

Chez vous, date à préciser pour chacun.e

1 rdv individuel pour clôturer la formation avec l'accompagnatrice transmission et permettre de faire le point sur votre projet de transmission à la lumière de ce que vous aurez appris en formation.

Co-organisateur(s)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)